

AVIS D'ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2025-07

REMPLACEMENT DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE ET INSTALLATION DE SYSTEMES DE SONORISATION DE SECURITE - BATIMENTS D, L, R, S - CAMPUS VILLEJEAN

2 – Objet

Le présent marché a pour objet le remplacement des Systèmes de Sécurité Incendie et l'installation de Systèmes de Sonorisation de Sécurité des Bâtiments D, L, R et S sur le Campus Villejean.

Codes CPV	Libellés CPV
45233292-2	Installation de dispositifs de sécurité
45312100-8	Travaux d'installation de systèmes avertisseurs d'incendie
45343000-3	Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure et technique d'achat retenues

Procédure adaptée ouverte : Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique
Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

3.2 – Allotissement

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : exécution des prestations techniquement plus difficile.

3.3 – Tranches

Cette opération de travaux sera décomposée en une tranche ferme et trois tranches optionnelles :

Tranche	Périmètre concerné	Mission
Tranche ferme	Travaux bâtiment R + tirage des fibres vers PC sécurité	Remplacement SSI et installation SSS bâtiment R + tirage réseau fibre de l'ensemble des bâtiments (R/L/D/S) vers PC sécurité
1 ^{ère} tranche optionnelle	Travaux bâtiment L	Remplacement SSI et installation SSS
2 ^{ème} tranche optionnelle	Travaux bâtiment D	Remplacement SSI et Installation SSS
3 ^{ème} tranche optionnelle	Travaux bâtiment S	Remplacement SSI et installation SSS

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.5 – Variantes

3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.6 – Durée du marché

Les délais d'exécution sont indiqués à l'ATTRI1.

3.7 – Lieux d'exécution

Les matériels seront livrés et les prestations exécutées à l'adresse suivante :

Université Rennes 2
Campus Villejean
 Place du Recteur Henri Le Moal
 35043 Rennes cedex

3.8 – Critères de jugement

Les offres ont été analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Qualité technique (50 %)	Qualité technique appréciée au vu des éléments contenus dans le mémoire du candidat
- Modalités d'exécution des prestations en site occupé (15 pts)	Notamment gestion des points de vigilance des difficultés particulières, planning, organisation de la sous-traitance éventuelle
- Compatibilité / adéquation des matériels proposés avec l'équipement (10 pts)	Les fiches techniques des différents matériels et matériaux que le candidat prévoit dans son offre pour effectuer l'opération ainsi qu'un devis détaillant les prestations et en spécifiant les équipements proposés.
- Moyens humains et matériels (10 pts)	Qualification du ou des responsable et chef d'équipe. Personnel exécutant hors période et pendant les périodes de congés.
- Références (10 pts)	La liste des travaux exécutés dans le cas d'une installation similaire au cours des cinq dernières années, appuyée par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants
- Réduction des nuisances (5 pts)	Les dispositions prises pour minimiser la gêne et les nuisances dans le cadre du projet

Critère et pondération	Descriptif
2. Prix TTC (40 %)	Le critère sera calculé sur la base du montant proposé € TTC par le candidat suivant la DPGF
3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Gestion des déchets : moyen de collecte, traitement et recyclage des emballages et matériaux. Politique environnementale : Réalisation d'un bilan carbone et plan d'action mené au sein de l'entreprise pour réduire ses émissions de GES.

4 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

5 – Attribution

1. Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : RIHET – ZA La Touche – 35890 BOURG-DES-COMPTES

SIRET : 378 683 387 00054

Département de l'entreprise : 35 – Ille-et-Vilaine

L'entreprise est une PME : Oui

2. Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

Nom du sous-traitant : LV COM – 3 Rue du Mail - 44700 ORVAULT

Siret : 423 695 683 00049

Département de l'entreprise : 44 – Loire-Atlantique

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 02/06/2025

Valeur totale finale : 275 200 € HT (Tranche ferme et Tranches optionnelles 1,2 et 3 comprises)

6 – Procédures de recours

La décision du 13/05/2025 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent marché, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional



CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89
Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

7.1 - Acheteur

Université Rennes 2
Direction des Affaires Financières et Comptables
Pôle Commande Publique
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur agit pour le compte d'autres acheteurs : non

7.2 – Groupement de commandes

Sans objet

8 – Publicité

8.1 – Avis de marché

Le Moniteur		
Initial	Date d'envoi à la publication :	14/03/2025
	Date de publication :	21/03/2025
	N° avis :	AO-2512-4184

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 6 Juin 2025